



# ASSEMBLEE GENERALE 2018

Vendredi 26 janvier 2018 – 19h00 – Galerie St André à St André à St André Les Vergers

**Présents et représentés :** 72 adhérents. Les membres du bureau présents : Johann DECLERCQ (président), Thierry BERTRAND (vice-président), Cathy DIMET (trésorière), Nathalie BEAUD (trésorière adjointe), Sandrine RUFENACHT-BERTRAND (secrétaire), Gaëlle CHARBOIS (secrétaire adjointe), Michel BEAUD, Sandra BOUILLON, Carine FOUCHER.

**Invités :** Anne SCHWEITZER (Maire-adjoint Vie associative et sport à la ville de Saint André Les Vergers), Dominique KUHN (président du comité départemental FFG), Fabrice HORIOT (responsable technique au centre départemental).

L'assemblée générale est présidée par Johann DECLERCQ, secrétaire de séance : Sandrine RUFENACHT

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 19h15

### ALLOCUTION DU PRESIDENT

M. Johann DECLERCQ, président, s'associe aux membres du conseil d'administration pour remercier les membres d'être présents ce soir à l'assemblée et souhaite par la même occasion une heureuse et bonne année 2018.

Il remercie de leurs présences : Madame SCHWEITZER, adjointe au maire chargée des sports de la ville de Saint-André-les-Vergers, Monsieur Dominique KUHN président du comité départemental de la fédération française de gymnastique de gymnastique, Monsieur Fabrice HOURIOT responsable technique du centre départemental. Monsieur Dominique SCHENK président du comité départemental de la fédération sportive et culturelle de France départementale de la jeunesse s'est excusé. A ce jour, le club des Bergeronnettes compte 284 licenciés. La hausse des licenciés est due à la création de nouveaux groupes d'école de gym et à une deuxième séance de gym sénior.

Le club comporte plusieurs sections : la baby-gym et l'éveil, la classe à option gym, la section gym forme loisir, la section gym senior, l'école de gym et les différentes catégories de compétition FFGYM et FSCF. Toutes les sections sont encadrées par 3 entraîneurs salariés, une éducatrice sportive détachée par la municipalité, des bénévoles et des jeunes qui aident.

Sur le plan sportif : les gymnastes ont participé aux différents championnats départementaux, régionaux et zones individuels et par équipe. On peut constater encore cette année que le club n'a pas atteint les championnats de France par équipe ou individuel. Ce manque de résultat est dû au départ de nos gymnastes et à la détection en cours pour les plus jeunes.

Quatre gymnastes du club ont rejoint le centre départemental, nouvelle structure qui a ouvert cette année, où elles se sont bien adaptées et intégrées. Un petit bémol à souligner est le refus catégorique du chef d'établissement du collège Marie Curie de permettre au centre départemental de venir s'entraîner dans nos infrastructures, ce qui a causé une petite baisse de moral des filles.

Il y a un grand changement des programmes de compétition. Des choix ont été faits aux niveaux des engagements pour les compétitions où il n'existe plus que la performance ou le championnat fédéral. Ce qui est un casse-tête pour les entraîneurs.

Sur le plan administratif et organisation : l'association a subi beaucoup de changement, avec une mise à jour des contrats et le mode calcul des heures des salariés afin de pouvoir mieux gérer leur temps de travail. Mais aussi différents contrôles de l'URSSAF et de l'inspection du travail ont apporté une charge supplémentaire pour les membres du bureau. Cela ne fait que confirmer que nous ne gérons plus une association, mais une entreprise.

L'association a organisé lors de l'année 2017, une compétition départementale, un Loto, le Noël des enfants et au mois de juin un gala pour le 40ème anniversaire du club qui a permis de pouvoir réunir des anciens dirigeants et gymnastes pour cette grande fête.

Les Bergeronnettes ont participé au salon du livre en mettant en place un parcours gymnique pour les enfants.

L'association est en bonne santé et cela est dû à la mise en application de notre projet sportif qui permet d'avoir une ligne de conduite et de voir sereinement l'avenir. Mais, Johann DECLERCQ n'oublie pas de remercier le conseil d'administration, les entraîneurs, les bénévoles, les juges, les parents qui s'investissent dans l'association par leur soutien, travail et bonne humeur.

Pour l'année 2018, le club commence par des changements importants puisque, ayant eu une proposition d'emploi qui correspondait à ses études, Ahmed OKAZ a quitté le club. Monsieur le Président se réjouit pour lui de cette opportunité et le remercie pour son travail. Tous les cours seront assurés et des solutions seront trouvées pour remplacer Ahmed.

Avec le retour à la semaine de quatre jours, le planning des entraînements doit être refait.

Un changement pour les stages vacances est à l'étude. Il pourrait être proposé des activités supplémentaires sur des journées complètes avec une participation financière de la part des parents.

Pour terminer, le Président remercie la ville de Saint-André-les-Vergers, pour la mise à disposition des installations sportives et leurs subventions, le conseil général, jeunesse et sports et sans oublier les différents comités départementaux.

## COMPTE RENDU FINANCIER

Afin de mieux comprendre le fonctionnement financier du club, le compte de résultat 2017 et le budget prévisionnel 2018 sont distribués dans l'assistance. Ces divers mouvements sont énumérés par Cathy DIMET, trésorière.

Aucune question sur les charges. Aucune question sur les produits. Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel, qui subira plusieurs modifications au cours de l'année. Aucune question.

Cathy DIMET remercie les vérificatrices aux comptes : Maria Lisa CURIEL et Cécile THIERRY.

## BILAN TECHNIQUE 2017

Sylvie CORRE s'étant excusée, Muriel DIMET fait lecture de son bilan.

L'encadrement reste stable avec les salariés et les bénévoles (Claudine et François). Le comité départemental a formé une dizaine de juges. Le club a présenté 4 candidates. Isaline REGNIAULT et Honorine HAKIZIMANA ont obtenu le diplôme N1 et Calypso DECLERCQ et Maëlle HUGUENIN sont juges III. Nous les remercions pour leur investissement.

Malgré des résultats corrects, le club n'arrive pas à se qualifier pour des finales nationales tant en individuels qu'en équipes.

Rappel des résultats en équipes et des résultats individuels.

## Résultats FSCF

### Equipes jeunesse/ainées

#### Jeunesse catégorie B:

BSA 3<sup>ème</sup> sur 5 équipes

#### Jeunesse catégorie A :

BSA 3<sup>ème</sup> sur 5 équipes

#### Toutes catégories :

BSA 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sur 5 équipes

### Equipes poussines

BSA 3<sup>ème</sup> sur 7 équipes

### Etoiles ainées

4<sup>ème</sup> étoile Maëlle HUGUENIN

### Etoiles jeunesse

2<sup>ème</sup> étoile Clara LEITZ, Louane BERAT, Lilou GRIMONT, Léa SFRECOLA, Shaïna MAIZI

3<sup>ème</sup> étoile catégorie B Laura MILAY, Rayana VAGAPAV, Clémentine LOHERA, Louane DUGUIS,

3<sup>ème</sup> étoile Catégorie A Lise MILESI, Mathilde THEVENIN, Lilou TOTEL, Léa PETTINELLI, Charlène ROTA, Solène MILESI et Lilas TRAVERS

### Badges poussines

Anaïs ROYER a obtenu son badge tricolore

En FFG, le club est allé jusqu'en Zone EST dans différentes catégories.

## Résultats FFG par équipes

### Divisions à finalité nationale (département – région – Zone – France)

Nationale 10/13 ans :

BSA 1<sup>ère</sup> – 1<sup>ème</sup> – 11<sup>ème</sup>

Trophée Fédéral :

BSA 1<sup>ère</sup> – 3<sup>ème</sup> – 8<sup>ème</sup>

### Trophée inter régional (département – région – zone)

10/11 ans :

BSA 1<sup>ère</sup> – 5<sup>ème</sup>

14 et + :

BSA 1<sup>ère</sup> – 3<sup>ème</sup>

12/15 ans :

BSA 1<sup>ère</sup> – 3<sup>ème</sup> – 17<sup>ème</sup>

### Circuits éducatifs poussines, présentation de 2 équipes.

En individuel, les gymnastes se sont déplacées à Bar Sur Aube, Sedan, Epernay et Haguenau.

Les gymnastes seront citées et récompensées à la fin de l'assemblée générale. Les poussines seront, quant à elles, récompensées en fin de saison lors de la fête du club.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

4 membres sortants : Thierry BERTRAND, Sandra BOUILLON, Johann DECLERCQ et Carine FOUCHER.

Conformément à l'article 10-B des statuts de l'association (absentes aux réunions du conseil d'administration), Cécilia DUCHMANN-PENNY est considérée comme démissionnaire.

Les 4 membres sortants se représentent et sont élus à l'unanimité.

## **APPEL A CANDIDATURE POUR INTEGRER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Frédéric BAVEUX se présente et est élu à l'unanimité.

Aucune autre candidature.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

## **PAROLES AUX INVITES**

### **Fabrice HOURIOT**

Un centre départemental FFG a ouvert en août 2017. Il compte actuellement 9 gymnastes féminines, 4 issues des Bergeronnettes de St André, 5 des Hirondelles de Troyes Gymnique (1 scolarisée en primaire, 6 en collège et 2 en lycée). Elles sont entraînées par Muriel Dimet et Fabrice HOURIOT à raison de 3h00 d'entraînement pendant 5 jours.

Le comité directeur est formé de différents membres de chaque association.

L'objectif du centre est de proposer une gym de qualité, de former des gymnastes afin d'intégrer un pôle sportif, et d'accueillir des gymnastes qui reviennent de pôles sportifs.

Le centre s'appuie pour le collège, sur la section sportive du collège Marie Curie à Troyes le mardi et jeudi. Actuellement, tous les entraînements se passent aux Cosec des Chartreux, car la principale du collège Marie Curie ne veut pas prendre la responsabilité des transports jusqu'au complexe sportif de St André les Vergers pour des collégiennes qui sont en section sportive. Pour les prochaines années, une réflexion est en cours pour que les entraînements se passent dans différents gymnases de l'agglomération troyenne.

Un volume horaire d'entraînement et une qualité d'entraînement deviennent nécessaires pour se mesurer à d'autres gymnastes issues de structures du Grand Est.

Une convention est signée entre le centre départemental, le club et les parents. Un suivi par l'IMS (Institut de Médecine du Sport) est mis en place.

Les tests d'entrée pour la prochaine saison auront lieu le 25 février. Une priorité est donnée aux gymnastes entrant en 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>. Un examen médical est obligatoire. Les demandes d'intégration seront étudiées par le comité directeur. Un avis sur le dossier scolaire sera donné par la principale du collège Marie Curie.

L'objectif à la rentrée scolaire 2019, est l'ouverture d'une section sportive en école primaire.

Le comité départemental souhaite se positionner pour accueillir une délégation en préparation des JO 2024 qui se dérouleront à Paris. Des discussions sont en cours avec Troyes Champagne Métropole et le département de l'Aube.

### **Dominique KUHN**

C'est toujours un plaisir pour Dominique KUHN de participer à notre Assemblée Générale. Il remercie le club qui est un pilier du comité départemental. Il faut unir les forces des clubs pour rattraper le retard par rapport à d'autres structures du Grand Est. Pour l'instant, seuls deux clubs participent au centre départemental, mais il espère que d'autres clubs vont intégrer ce centre.

Aujourd'hui, un essoufflement se fait sentir. D'ici quelques années, de nouvelles gymnastes vont émerger, et vont permettre aux clubs de briller de nouveau sur les compétitions nationales.

Il rappelle que l'IMS est ouvert à tous les sportifs. Pour une cotisation de 25€00/an, cette structure a la possibilité de répondre au besoin médical des sportifs.

Dominique KUHN souhaite au club une bonne saison sportive.

### **Anne SCHWEITZER**

Elle excuse Alain BALLAND, maire de Saint André les Vergers, retenu par d'autres obligations. Elle félicite les bénévoles et tous ceux qui s'investissent au sein du club ainsi que les gymnastes pour leurs résultats.

En septembre 2018, le maire mettra à l'honneur lors d'une cérémonie les bénévoles et gymnastes du club.

Elle souhaite au club et aux personnes présentes, ses meilleurs vœux.

## **REMISES DES RECOMPENSES**

En remerciement de son aide au sein du club, un bouquet est remis à Claudine VERNIER.

Les récompenses sont remises aux gymnastes et aux juges présentes en remerciement de leur investissement.

Le Président remercie l'assemblée et invite au verre de l'amitié.

## **FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 20h00**

# LES BERGERONNETES DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

## COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/17AU 31/12/17


CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
60 - Achat	8138,03	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	11899,72
Gros matériel		-manifestation	9539,5
Petit équipement +	8138,03	-remboursement (stage-licences-convention-internet-survetement+chèques+aide cotisations sports+passeports loisirs,,,,)	2360,22
Justaucorps survêtement		74- Subventions d'exploitation	34988,25
61 - Services extérieurs	672,77	-	
Assurance	672,77	- Saint André Les Vergers	14000
Documentation		- ST André demande exceptionnelle	1000
Divers		- PEL (St-André-Les-Vergers)	1406,25
62 - Autres services extérieurs	18701,05		
		- CNDS( aide contrat)	6965
Affiliation+ licences (FFG -FSCF)	11008,28	- Conseil général	6740
Cadeaux récompenses	2306,54		
Déplacements+hébergements+repas Engagements co+stages+examens+ Missions+ réceptions+	5160,07		
+Organisation compétition+Sacem		- Aides aux cotisations :	
Frais postaux, téléphone	88,5	* CAF	2145
Pharmacie	48,03	* ANCV + chèques sports	2732,4
64- Charges de personnel	54337,08		
Rémunération net du personnel	30439,01		
Charges sociales (URSSAF- ASSEDIC-MEDERIC-AG2R-mutuelle	22491,27	-	
Autres charges de personnel (GISMA- taxe professionnelle + APASSE10	1406,8	-	
65-Autres charges de gestion		75- Autres produits gestion courante	39791,6
Reversement subvention et cotisation		- cotisation 2016-2017	2094,4
		- cotisation 2017-2018	37697,26
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>81848,93</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>86680,03</b>
66- Charges financières	967,58	76 - Produits financiers	23,8,82
Chèque sans provisions	65	Intérêt 2016	235,82
Cotisation carte+gestion	127,08	extourne	
67- Charges exceptionnelles	775,5	77 - Produits exceptionnels	0
<b>TOTAL DES CHARGES 2017</b>	<b>82816,51</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS 2017</b>	<b>86915,85</b>
68- Dotation aux amortissements et provisions(résultat de 2017)	56648,84	78 - Reprise sur amortissements et provisions de 2016	52549,5
86- Emplois des contributions volontaires en nature	6702	87 - Contributions volontaires en nature	6702
Secours en nature		Bénévoiat	3000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3702	Prestations en nature	3702
Personnel bénévole	3000	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>146167,35</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>146167,35</b>

Comptes arrêtés au 31/12/17

THIERY Ceula




Bon jour accord

CURIEL Maria-Lisa 

# LES BERGERONNETES DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

CHARGES	Exercice 2018	PRODUITS	Exercice 2018
<b>60 - Achat</b>	<b>3500</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>9800</b>
Gros matériel		-manifestation	7800
Petit équipement +		-remboursement (stage-licences-convention-internet)	2000
Justaucorps survêtement		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>37700</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>2000</b>	- ETAT	
Assurance		- Saint André Les Vergers	18000
Documentation		- ST André demande exceptionnelle	3000
Divers		- PEL (St-André-Les-Vergers)	2500
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>26000</b>	- CNDS	2700
Affiliation+ licences (FFG -FSCF) +assurance FFG		- Conseil général	6000
Cadeaux récompenses		- Région	
Déplacements+hébergements+repas Engagements compétitions+stages+examens+... Missions+ réceptions		- Comité Olympique (passeports loisirs+ Chèques sport ++	
		- +Aides aux cotisations :	
Frais postaux, téléphone+pharmacie		* CAF	2500
OMS		* ANCV + chèques sport	2200
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>69550</b>	* MSA, ASPPT, Action sociale.....	800
Rémunération net du personnel	32550		
Charges sociales (URSSAF- ASSEDIC-MEDERIC-AG2R)	25500	-	
Autres charges de personnel (GISMA- taxe professionnelle + APASSE10	1500	-	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>38500</b>
Reversement subvention et cotisation		- cotisation 2017-2018	36000
		- cotisation 2016-2017	2500
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>91050</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>86000</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>200</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>250</b>
		Intérêt 2017	250
		Chèque non débité	0
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES 2018</b>	<b>91250</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS 2018</b>	<b>86250</b>
<b>68- Dotation aux amortissements et provisions(résultat de 2018)</b>	<b>51648,84</b>	<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions de 2017</b>	<b>56648,84</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>8451</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>8451</b>
Secours en nature		Bénévolat	5000
Mise à disposition gratuite de biens et prestation	3451	Prestations en nature	3451
Personnel bénévole	5000	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>142898,84</b>

Bon pour accord  
THIERY Cécile 

Bon pour accord  
M.L. CURIE 